

■ **E. Karlen & P. Girerd Karlen**, à Genève, débit de tabacs, etc. société en nom collectif (FOSC du 12.02.2003, p. 6). Karlen Eric n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associée Girerd Karlen Pascale, reste chargée de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont elle continue les affaires sous la raison individuelle P. Girerd Karlen, à Genève.
Journal no 7651 du 04.07.2003
(01075654 / CH-660.0.293.003-1)